

L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES A L'ENSCR

**VADE-MECUM
DE L'ETUDIANT**

ANNEE 2009/2010

**DEPARTEMENT DE LANGUES ET RELATIONS
INTERNATIONALES**

L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES A L'ENSCR VADE-MECUM DE L'ETUDIANT

Cette notice est destinée à tous les étudiants qui intègrent l'ENSCR dans les cycles préparatoires ou dans le cycle ingénieur. Elle rassemble des informations non exhaustives, mais utiles sur l'enseignement des langues qui vous sera dispensé durant votre scolarité.

SECTION 1 : PRESENTATION DU DEPARTEMENT

1.1 OBJECTIFS GENERAUX

Le Département de Langues et Relations Internationales est chargé de mettre en oeuvre la politique linguistique de l'établissement et de développer la formation à l'international des étudiants des cycles préparatoires et du cycle ingénieur. Cette double mission s'inscrit logiquement dans les évolutions de la " globalisation ", qui requiert de tout futur ingénieur une ouverture sur les langues, cultures et civilisations étrangères.

Consciente de cette nécessité, l'équipe pédagogique qui va vous encadrer a bâti un projet d'enseignement qui doit vous amener à maîtriser des savoirs, savoir-faire et savoir-être utiles pour votre insertion dans le monde professionnel.

1.2 LANGUES ENSEIGNEES

L'Ecole a depuis plusieurs années mis en place l'enseignement obligatoire de deux langues étrangères. Ces langues sont, à l'heure actuelle, **l'anglais et l'allemand ou l'espagnol**. Ce choix est dicté par l'origine linguistique majoritaire des étudiants intégrant à ce jour l'Ecole. L'anglais est incontournable. Il peut, cependant, arriver que des étudiants aient suivi auparavant un enseignement de deuxième langue autre que celles proposées à l'ENSCR, ou qu'ils n'aient pas eu d'enseignement de deuxième langue. Il faut alors en informer dès la rentrée le responsable du Département de Langues qui proposera aux étudiants concernés les dispositions appropriées dans le cadre d'une convention de partenariat/mutualisation passée avec des écoles du site de Beaulieu.

Il est possible de commencer l'étude d'une troisième langue dès la 2^{ème} année de CPI et en 1^{ère} année du cycle ingénieur à Supélec (allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, russe). Voir le responsable des langues pour les modalités pratiques.

Sauf cas particulier, les étudiants étrangers suivront les enseignements de français langue étrangère (FLE) dispensés à l'Ecole depuis le cycle CHEM.I.ST jusqu'à la dernière année d'ingénieur.

1.3 L'EQUIPE ENSEIGNANTE

Pour vous accompagner dans votre parcours linguistique, culturel et communicatif, vous aurez une équipe d'enseignants composée de professeurs permanents et de chargés de cours extérieurs à l'Ecole. Les noms qui figurent ci-dessous sont ceux des personnes intervenant dans l'année universitaire 2008/2009.

1.3.1 ANGLAIS

- **Mme Ghazala Bashir** : intervenant dans le cycle ingénieur, chargée de cours.

Bureau 221, Tel : 02 23 23 80 42, E.mail : ghazala_bashir@hotmail.com

- **M. Pierre BRIEND** : **Directeur du Département Langues et Relations Internationales**, intervenant en cycles préparatoires et cycle ingénieur, professeur permanent.

Bureau 221, Tel : 02 23 23 80 42, E.mail : pierre.briend@ensc-rennes.fr

- **M. Roger Conan** : intervenant dans le cycle ingénieur, chargée de cours.

Bureau 221, Tel : 02 23 23 80 42, E.mail : conan.roger@wanadoo.fr

- **M. Guy DANIEL** : intervenant dans le cycle préparatoire, chargé de cours.

Bureau 221, Tel : 02 23 23 80 42, E.mail : guy.daniel@rennes-supelec.fr

- **Mme Linda KERAUDRAN** : intervenant dans le cycle ingénieur, chargée de cours.
Bureau 221, Tel : 02 23 23 80 42, E.mail : linda.keraudran@wanadoo.fr
- **Mme Renée PRECHTL** : intervenant dans le cycle préparatoire et le cycle ingénieur, chargée de cours. *Bureau 221, Tel : 02 99 87 13 42, E.mail : rprechtl@clubinternet.fr*
- **M. Marcel VIDELO** : intervenant dans les cycles préparatoires et le cycle ingénieur, professeur permanent. *Bureau 222, Tel : 02 23 23 80 40, E.mail : marcel.videlo@ensc-rennes.fr*

1.3.2 ALLEMAND

- **Mme Isabelle BREMAUD-RICHARD** : intervenant dans les cycles préparatoires et le cycle ingénieur, professeur permanente.
Bureau 222, Tel : 02 23 23 80 40, E.mail : isabelle.bremaud@ensc-rennes.fr
- **Mme Stefanie EICHLER**, intervenant dans le cycle ingénieur, chargée de cours.
Bureau 222, Tel : 02 23 23 80 40, E.mail : stefanie.eichler@laposte.net

1.3.3 ESPAGNOL

- **Mme Anna GUGUIN-HAVARD** : intervenant dans les cycles préparatoires, chargée de cours
Bureau 222, Tel : 02 23 23 80 40, E.mail : anna.guguin-havard@laposte.net
- **Mme Valérie MAINGARD**, intervenant dans le cycle ingénieur, chargé de cours.
Bureau 222, Tel : 02 23 23 80 40, E.mail : valerie.maingard@ac-rennes.fr
- **Mme Maria MARTINEZ** : intervenant dans le cycle ingénieur, chargée de cours.
Bureau 222, Tel : 02 23 23 80 40, E.mail : rayitofr@msn.com
- **Mme Antonieta ORE** : intervenant dans le cycle ingénieur, chargée de cours.
Bureau 222, Tel : 02 23 23 80 40, E.mail : aore@univ-rennes1.fr

1.3.4 FRANCAIS LANGUE ETRANGERE ET CULTURE/COMMUNICATION

- **Mme Martine BADEFORT** : intervenant en FLE en classe internationale et cycle ingénieur, chargée de cours. *Bureau 224, Tel : 02 23 23 80 42, E.mail : Martinebadefort@aol.com*
- **M. Philippe ECHARD** : intervenant en culture/communication dans les cycles préparatoires, chargé de cours. *Bureau 221, Tel : 02 23 23 80 42, E.mail : philippe.echard@insa-rennes.fr*
- **Mme Mélanie JEULAND** : intervenant en FLE dans la classe internationale et cycle ingénieur, chargée de cours.
Bureau 224, Tel : 02 23 23 80 42, E.mail : mel.jeuland@wanadoo.fr

Le Bureau des Langues se trouve au deuxième étage du bâtiment de l'administration (*Porte 221 et 222*). Le bureau est ouvert du lundi au vendredi. Les enseignants permanents vous recevront en dehors des horaires de cours de langues selon leurs disponibilités (à voir avec chaque enseignant).

Pour voir les enseignants extérieurs en dehors des heures de cours, il est préférable de prendre rendez-vous directement auprès d'eux au moment du cours ou par e.mail. Le cas échéant, vous pouvez vous adresser au responsable du Département qui transmettra votre demande.

Les casiers de tous les enseignants se trouvent dans le Bureau des Relations Internationales.

1.4 RESSOURCES MATERIELLES

1.4.1 Moyens audio-visuels

L'Ecole dispose à l'heure actuelle d'un laboratoire de langues de 24 places (conventionnellement appelée "labo de langues") équipé d'une réception satellite pour les principaux programmes en langues étrangères. Cette salle vous est accessible pour regarder les programmes en langues étrangères, et en français concernant les étudiants étrangers, sur les

créneaux de 12h à 14h du mardi au vendredi. Pour y avoir accès à d'autres moments, prenez contact avec le Responsable du Département de Langues.

L'Ecole dispose également de matériel vidéo fixe (magnétoscopes/lecteurs DVD et moniteurs TV) dans de nombreuses salles de cours, et sur chariot mobile pour les besoins ponctuels, ainsi que de deux caméscopes et divers lecteurs audio.

Deux salles multi-media vous offrant de nombreuses possibilités d'auto-perfectionnement est également accessible et vous y aurez régulièrement des activités avec vos enseignants dans les cours qui vous sont dispensés.

Si votre emploi du temps le permet, et si vous souhaitez "en faire plus", le Département de Langues peut mettre à votre disposition des méthodes audio-visuelles et des documents vidéo, didactisés ou non. Adressez-vous au responsable des langues à cette fin.

Sachez qu'il existe également sur la ville de Rennes deux bonnes adresses pour se "délier la langue" et côtoyer des "native speakers" :

- L' Institut Franco-Américain, 7, Quai Chateaubriand, 35700 RENNES, tel : 02 99 79 20 57

- Le Centre d'Echanges Franco-Allemand (CEFA), 35, rue Saint Melaine, 35700 RENNES, tel : 02 99 63 41 97.

1.4.2 Fonds documentaire

Vous trouverez au centre de documentation des dictionnaires, grammaires, méthodes de langues, oeuvres de littérature et de civilisation, etc., susceptibles de vous aider pour vos besoins en langues.

Nous vous recommandons de lire régulièrement la presse générale ou spécialisée en langue étrangère disponible au centre de documentation, ou sur l'Internet (exemple de site où l'on trouve l'essentiel de la presse internationale avec de nombreux liens : <http://www.courrierinternational.fr>)

SECTION 2 : CYCLES PREPARATOIRES

2.1 CPI/1

2.1.1 ENSEIGNEMENT

Deux langues étrangères vous seront dispensées à égalité pendant l'année : anglais/allemand ou anglais/espagnol. Le volume horaire se répartit comme suit :

- 60 h de cours/année (à raison de 2 heures hebdomadaires) pour chaque langue.
- Séances de tutorat sur l'année (12 à 14 H) dans les langues étudiées

Les cours sur l'année couvrent une vaste diversité thématique et linguistique qui vous sera présentée par chaque enseignant intervenant devant vous. Ces cours mettent l'accent sur tous les aspects de la communication dans ses composantes linguistiques et culturelles et impliquent une large part d'investissement et de participation des étudiants.

2.1.2 STAGE LINGUISTIQUE OU D'EXPERIENCE EN MILIEU INTERNATIONAL

L'Ecole encourage tout étudiant du cycle préparatoire première année à effectuer un stage dit "linguistique" ou "d'expérience en milieu international". Il s'agit en réalité d'une formule aux modalités très souples et variées qui vise à la fois à donner aux étudiants une immersion linguistique authentique dans le pays étranger et à les préparer, en tant que futurs ingénieurs, à la confrontation culturelle éminemment utile dans la carrière qu'ils envisagent.

Cette expérience de "l'étranger" peut être multiforme : job d'été, séjour "sac à dos et camping", séjour linguistique traditionnel, chantiers à l'étranger, échange dans le cadre de jumelage, visite de correspondant, stage en laboratoire universitaire etc. Tout est bon pourvu que l'on y rencontre la différence linguistique (de préférence dans les langues enseignées à l'Ecole) et culturelle.

Ce stage ou séjour conseillé, d'une durée de 15 jours minimum, peut être effectué à tout moment de l'année (pendant les vacances scolaires) et fait l'objet d'un rapport pris en compte pour l'évaluation en CPI/2.

Le Département de Langues et Relations Internationales dispose d'informations concrètes et de documentation pour guider les étudiants dans leurs recherches de séjour.

Nouveau : les étudiants de CPI/1 peuvent bénéficier de stages en laboratoires universitaires à l'étranger (notamment en Allemagne). Voir le Service des Relations Internationales pour toute information.

2.1.3 MODALITES D'EVALUATION ET COEFFICIENTS

Voir le tableau remis en début d'année.

Total des coefficients de langues : 10

Selon la langue et l'enseignant concernés, divers travaux ou activités de l'année pourront être intégrés dans la notation.

2.2 Cycle CHEM.I.ST 1

CHEM.I.ST (CHEMistry International STudies) est la classe préparatoire internationale intégrée qui regroupe des étudiants français et étrangers.

2.2.1 ENSEIGNEMENT

Comme en CPI/1, deux langues étrangères sont dispensées selon la distribution suivante :

- groupe francophone : anglais + allemand ou espagnol (éventuellement langue autre).
- groupe étranger : anglais + français langue étrangère.

Le volume horaire se répartit comme suit :

- anglais : 60 h (à raison de 2 heures hebdomadaires).
- Allemand/espagnol : 75 h (à raison de de 2 heures hebdomadaires)
- F.L.E. : 90 heures (4 heures hebdomadaires semestre 1, 2 heures hebdomadaires semestre 2).

Les cours sur l'année couvrent une vaste diversité thématique et linguistique qui vous sera présentée par chaque enseignant intervenant devant vous. Ces cours mettent l'accent sur tous les aspects de la communication dans ses composantes linguistiques et culturelles et impliquent une large part d'investissement et de participation des étudiants.

2.2.2 MODALITES D'EVALUATION ET COEFFICIENTS

Voir le tableau remis en début d'année.

Total des coefficients de langues : 10

Selon la langue et l'enseignant concernés, divers travaux ou activités de l'année pourront être intégrés dans la notation.

2.3 CPI/2-CHEM.I.ST 2

2.3.1 ENSEIGNEMENT

Pour faciliter l'organisation générale, les cours de langues CPI/2-CHEM.I.ST 2 seront communs. Comme en première année, deux langues étrangères vous seront dispensées à égalité pendant l'année : anglais/allemand, anglais/espagnol ou anglais/français. Le volume horaire est de 60 h de cours/année (à raison de 2 heures hebdomadaires) pour chaque langue. Idem pour le FLE.

Les cours perpétuent l'orientation générale de la première année dans la diversité thématique et linguistique et accentuent la participation orale des étudiants par le biais d'exposés individuels ou en groupe.

2.3.2 MODALITES D'EVALUATION

Voir le tableau fourni par les enseignants en début d'année.

Total des coefficients de langues : 10

Comme en première année, selon la langue et l'enseignant concernés, divers travaux ou activités de l'année pourront être intégrés dans la notation.

2.3.3 STAGE CP/2

L'Ecole recommande un stage durant les mois d'été. Ce stage a une finalité professionnelle et s'assimile au stage ouvrier requis d'un élève-ingénieur de première année. Ce stage est principalement effectué en France en laboratoire universitaire ou en entreprise. Toutefois, il existe quelques possibilités de l'effectuer à l'étranger (traditionnellement en Allemagne et le nombre de place est limité à deux ou trois étudiants en CPI/2). Contacter le Service des Relations Internationales en début d'année pour de plus amples informations.

Pour certains étudiants internationaux, le stage est obligatoire (programme franco-malaisien). Contacter le Service des Relations Internationales en début d'année pour de plus amples informations.

SECTION 3 : CYCLE INGENIEUR

L'ENSCR impose l'enseignement de deux langues étrangères à tout étudiant admis dans le cycle ingénieur : l'anglais en langue 1, l'allemand ou l'espagnol en langue 2. Lorsque la langue 2 de l'étudiant n'est pas enseignée à l'Ecole, des arrangements sont prévus dans le cadre d'un accord avec SUPELEC. Voir M. Briend à ce sujet.

Depuis la réglementation instituée par la CTI (Commission du Titre d'Ingénieur), la délivrance du diplôme d'ingénieur français est conditionnée par la "certification" d'un niveau minimal en anglais. Ce qui veut dire que tout élève-ingénieur aura trois années pour atteindre le niveau requis (750 points au TOEIC - Test of English for International Communication). L'Ecole assure durant le cycle ingénieur la préparation à ce test ainsi que ses modalités pratiques de passage.

3.1 //1

3.1.1 ENSEIGNEMENT DE LANGUE 1

Le programme pédagogique prévoit un enseignement d'anglais à raison de 36 h/année, soit deux heures hebdomadaires.

3.1.1.1 OBJECTIFS DU COURS

La première année du cycle ingénieur est consacrée à l'acquisition, la révision ou la consolidation de la langue de base.

L'enseignement repose pour l'essentiel sur un travail thématique visant à développer les " quatre compétences " (expression orale, expression écrite, compréhension orale, compréhension écrite) et à susciter la curiosité des étudiants à la fois pour la civilisation des pays anglo-saxons et les grands problèmes contemporains.

Des séances de préparation au TOEIC seront également organisées à divers moments de l'année (voir emploi du temps).

3.1.1.2 DEROULEMENT

En début d'année, un test est effectué pour répartir les étudiants en groupes de niveau. Il est prévu pour le groupe le plus faible un enseignement complémentaire de renforcement/remise à niveau de 12 h sur l'année (voir emploi du temps). Dans la limite des places disponibles, ce cours est accessible aux étudiants des autres groupes qui le souhaitent.

3.1.1.3 MODALITES D'EVALUATION ET COEFFICIENTS

Vous aurez trois évaluations donnant lieu respectivement à une note et réparties comme suit :

- 2 contrôles écrits portant sur le travail thématique traité (coefficient 2).
- 1 exposé oral (durée : 15 minutes) portant sur un thème général de votre choix, puisé dans le vaste domaine politique, économique, social ou culturel du monde anglo-saxon (coefficient : 1)

Divers travaux ou activités ponctuels de l'année pourront être intégrés dans la notation.

Total des coefficients de l'anglais : 3

3.1.2 ENSEIGNEMENT DE LANGUE 2

L'allemand ou l'espagnol sont dispensés au titre de la deuxième langue obligatoire dans le cycle ingénieur. Les enseignements de langue autre ont lieu à SUPELEC.

3.1.2.1 ALLEMAND

Le programme pédagogique prévoit un enseignement d'allemand à raison de 24 h/année, soit 1 h 30 hebdomadaire.

3.1.2.1.1 OBJECTIFS DU COURS

Deux formules de cours sont dispensées : un enseignement réservé aux " faux débutants ", et un cours d'allemand général (niveau intermédiaire/avancé) dédié aux étudiants ayant suivi un enseignement relativement régulier dans le secondaire et jusqu'en prépa.

Le cours de " faux débutants " donne les bases nécessaires à l'expression en allemand courant. Le cours d'allemand général vise à consolider les acquis antérieurs et à confronter les étudiants aux réalités politique, sociale ou culturelle du monde germanophone.

3.1.2.1.2 DEROULEMENT

Le cours de " faux débutants " fait l'objet d'un groupe spécifique. Un test de niveau est effectué en début d'année par tous les étudiants. A l'issue de ce test, trois groupes sont formés et les étudiants suivent tout au long de l'année, en alternance, le cours d'allemand général et le cours d'allemand scientifique, ou le cours de remise à niveau.

3.1.2.1.3 MODALITES D'EVALUATION ET COEFFICIENTS

Tous groupes confondus, il est prévu deux évaluations (généralement écrites, sous réserve des divers travaux ou modalités particulières définis pendant l'année par l'enseignant), affectées respectivement du coefficient 1.

Total des coefficients de l'allemand : 2

3.1.2.2 ESPAGNOL

Le programme pédagogique prévoit un enseignement d'espagnol à raison de 24 h/année, soit 1 h 30 hebdomadaire.

3.1.2.2.1 OBJECTIFS DU COURS

Le cours d'espagnol vise la consolidation des acquis antérieurs et l'ouverture des étudiants sur la réalité hispanophone.

3.1.2.2.2 DEROULEMENT

Un test est effectué en début d'année, destiné à évaluer le niveau des étudiants et à fixer les objectifs pédagogiques.

3.1.2.2.3 MODALITES D'EVALUATION ET COEFFICIENTS

Il est prévu deux évaluations (généralement écrites, sous réserve des divers travaux ou modalités particulières définis pendant l'année par l'enseignant), affectées respectivement du coefficient 1.

Total des coefficients de l'espagnol : 2

3.1.3 STAGE

Tout élève de I/1 doit effectuer un stage dit " ouvrier " (généralement 5 à 6 semaines durant les vacances d'été). Pour ceux qui le souhaitent, ce stage peut être effectué à l'étranger. L'Ecole dispose de quelques offres en Europe (Angleterre, Allemagne, Espagne) ou en Amérique Latine (Mexique). Les étudiants intéressés doivent contacter en début d'année le Service des Relations Internationales.

3.2 I/2

3.2.1 ENSEIGNEMENT DE LANGUE 1

Le programme pédagogique prévoit un enseignement d'anglais à raison de 36 h/année, soit deux heures hebdomadaires.

3.2.1.1 OBJECTIFS DU COURS

Le cours d'anglais en I/2 est un enseignement à finalité professionnelle. A ce titre, il vise à donner aux étudiants tous les éléments linguistiques et culturels pratiques utiles pour l'obtention d'un stage à l'étranger et la préparation d'une année d'étude dans les établissements étrangers partenaires de l'ENSCR. D'autre part, l'enseignement comporte une acquisition des concepts de base de la langue de la chimie en anglais.

Une préparation spécifique au TOEIC (Test of English for International Communication) est également prévue tout au long de l'année. Le test " officiel " est programmé pour février 09. (voir le calendrier diffusé en début d'année).

3.2.1.2 DEROULEMENT

Les groupes d'anglais seront ceux déjà constitués en I/1 (4 groupes). Les étudiants issus de M1 ou de l'étranger seront intégrés aux groupes après un test de niveau.

3.2.1.3 MODALITES D'EVALUATION ET COEFFICIENTS

L'année de I/2 donne lieu à deux évaluations : 1 contrôle écrit et un contrôle oral, dont les modalités précises sont définies par les enseignants en début d'année.

Le contrôle écrit porte sur les thèmes (professionnel, technique ou scientifique) étudiés durant l'année. Le contrôle oral peut être, selon les objectifs fixés par les enseignants, une simulation d'entretien d'embauche en anglais, une présentation d'entreprise chimique ou un exposé sur un thème scientifique vulgarisé.

Total des coefficients de l'anglais : 3

Divers travaux ou activités ponctuels de l'année pourront être intégrés dans la notation.

3.2.1.4 PREPARATION A LA DERNIERE ANNEE A L'ETRANGER

Une conférence d'information faite par M. BRIEND en début d'année (voir calendrier des conférences industrielles) vous donnera les informations essentielles à la réussite de votre stage ou séjour d'études à l'étranger.

Un nombre croissant d'élèves de I/2 font le choix d'effectuer leur troisième année d'ingénieur dans un établissement étranger partenaire de l'ENSCR. A cette fin, l'Ecole prévoit, lorsque cela est nécessaire, la mise en place d'une préparation spécifique aux tests linguistiques et scientifiques requis par les universités étrangères. Il s'agit principalement du TOEFL (Test of English as a Foreign Language) et du GRE (Graduate Record Examination).

Contactez en début d'année le Responsable des Langues pour le déroulement de ces cours.

3.2.2 ENSEIGNEMENT DE LANGUE 2

Comme en I/1, l'allemand ou l'espagnol sont dispensés au titre de la deuxième langue obligatoire en I/2.

Les étudiants issus de M1 n'ayant pas eu d'enseignement de langue 2 durant leur scolarité ou un enseignement de langue 2 autre que celle dispensée à l'Ecole devront en informer le responsable des langues dès le début de l'année pour qu'il prenne les mesures appropriées à chaque cas.

3.2.2.1 ALLEMAND

Le programme pédagogique prévoit un enseignement d'allemand à raison de 24 h/année, soit 1 h 30 hebdomadaire.

3.2.2.1.1 OBJECTIFS DU COURS

Le cours de " faux débutants " vise à consolider et développer les bases acquises en I/1. Le cours d'allemand général a pour but de développer l'expression orale et écrite et de donner aux étudiants les éléments utiles pour leur recherche de stage ou d'année d'étude en pays germanophone.

3.2.2.1.2 DEROULEMENT

Comme en I/1, le cours de " faux débutants " fait l'objet d'un groupe spécifique. Les autres étudiants suivent tout au long de l'année, en alternance, le cours d'allemand général et le cours d'allemand scientifique.

3.2.2.1.3 MODALITES D'EVALUATION ET COEFFICIENTS

Tous groupes confondus, il est prévu deux évaluations (généralement écrites, sous réserve des divers travaux ou modalités particulières définis pendant l'année par l'enseignant), affectées respectivement du coefficient 1.

Total des coefficients de l'allemand : 2

3.2.2.2 ESPAGNOL

Le programme pédagogique prévoit un enseignement d'espagnol à raison de 24 h/année, soit 1 h 30 hebdomadaire.

3.2.2.2.1 OBJECTIFS DU COURS

Le cours d'espagnol en I/2 diversifie l'approche du monde hispanophone dans ses composantes linguistiques et culturelles et met l'accent sur les éléments pratiques utiles aux étudiants pour la recherche d'un stage et la réalisation d'une année d'étude en milieu hispanophone.

3.2.2.2.2 DEROULEMENT

Sous réserve d'un effectif d'étudiants justifiant la création de groupes supplémentaires, deux groupes d'espagnol fonctionnent en I/2.

3.2.2.2.3 MODALITES D'EVALUATION ET COEFFICIENTS

Il est prévu deux évaluations (généralement écrites, sous réserve des divers travaux ou modalités particulières définis pendant l'année par l'enseignant), affectées respectivement du coefficient 1.

Total des coefficients de l'espagnol : 2

3.2.3 STAGE

Tout élève de I/2 doit effectuer un stage de 3/4 mois. Pour ceux qui le souhaitent, ce stage peut être effectué à l'étranger. L'Ecole dispose de nombreuses possibilités en Asie, Europe et Amérique du Nord. Les étudiants intéressés doivent contacter en début d'année le Responsable du Département de Langues ainsi que le Service des Stages.

Il est par ailleurs prévu une conférence d'information spécifique sur les études et stages à l'étranger (voir emploi du temps).

3.3 I/3

3.3.1 ENSEIGNEMENT DE LANGUE 1

Le programme pédagogique prévoit un enseignement d'anglais à raison de 24 h/année.

3.3.1.1 OBJECTIFS DU COURS

La troisième année du cycle ingénieur est destinée à la consolidation des compétences écrites et orales mises en œuvre au cours des années précédentes et à accentuer la spécialisation des étudiants (langue technique et scientifique, anglais de l'entreprise commerciale ou "business English")

L'enseignement repose sur un travail thématique développé par chaque enseignant : anglais de la chimie, question d'actualité technologique et scientifique, anglais en usage dans l'entreprise chimique internationale.

3.3.1.2 DEROULEMENT

En raison de l'organisation générale de l'année de I/3, les cours d'anglais sont regroupés sur le mois de septembre et fonctionnent en alternance avec le cours de communication. A cette fin, 4 groupes sont constitués à la rentrée de septembre avec un calendrier précis distribué à chaque étudiant.

3.3.1.3 MODALITES D'EVALUATION ET COEFFICIENTS

L'évaluation en I/3 porte sur la présentation individuelle en anglais des composantes significatives (scientifique, humaine et culturelle) du stage effectué en I/2. Cette présentation d'une durée de 15 minutes est affectée du coefficient 2.

Coefficient de l'anglais : 2

3.3.1.4 TOEIC

Les étudiants de I/3 n'ayant pas encore atteint les 750 points requis peuvent bénéficier d'une session supplémentaire en début octobre. Cette session extraordinaire est financée par les étudiants. Si après cette session, certains n'ont toujours pas « rempli le contrat », l'Ecole leur permettra alors de repasser le test avec les I/2 en février.

CAS DES ETUDIANTS PROVENANT DES ECHANGES FGL : les étudiants des autres Ecoles de la FGL peuvent passer le TOEIC dans « la session extraordinaire » et peuvent, en principe, prétendre au remboursement des frais de l'épreuve par leur Ecole d'origine

3.3.2 ENSEIGNEMENT DE LANGUE 2

L'allemand ou l'espagnol sont dispensés au titre de la deuxième langue obligatoire en I/3.

3.3.2.1 ALLEMAND

Le programme pédagogique prévoit un enseignement d'allemand à raison de 12 h/année, soit 1 h 30 hebdomadaire effectuée durant le premier trimestre.

3.3.2.1.1 OBJECTIFS DU COURS

Le cours d'allemand poursuit les objectifs d'expression et d'ouverture des deux premières années.

3.3.2.1.2 DEROULEMENT

Un seul groupe fonctionne en I/3, sous réserve d'un effectif d'étudiants justifiant l'aménagement de groupes supplémentaires.

3.3.2.1.3 MODALITES D'EVALUATION ET COEFFICIENTS

Il est prévu deux évaluations affectées du coefficient 0,5.

Total des coefficients de l'allemand : 1

3.3.2.2 ESPAGNOL

Le programme pédagogique prévoit un enseignement d'espagnol à raison de 12 h/année, soit 1 h 30 hebdomadaire effectuée durant le premier trimestre.

3.3.2.2.1 OBJECTIFS DU COURS

Le cours d'espagnol en I/3 met l'accent sur l'expression orale des étudiants, entre autres, par le biais d'exposés individuels ou collectifs.

3.3.2.2.2 DEROULEMENT

Deux groupes de niveau fonctionnent en I/3.

3.3.2.2.3 MODALITES D'EVALUATION ET COEFFICIENTS

Il est prévu une évaluation, définie par l'enseignant.

Coefficient de l'espagnol : 1

3.3.3 STAGE

Le stage de I/3 est une composante capitale de la formation pour l'obtention du diplôme d'ingénieur. Le règlement de l'ENSCR prévoit un stage de six mois. Il existe de nombreuses possibilités d'effectuer ce stage à l'étranger. Contacter dès la rentrée le Responsable des Langues pour connaître les possibilités offertes.

3.4 Cas des étudiants étrangers

Tout étudiant étranger (" Erasmus " ou intégré dans le cadre d'un programme spécifique) inscrit dans le cycle ingénieur ou en thèse peut suivre les cours de langues étrangères dispensés dans l'Ecole. Un cours de français langue étrangère leur est particulièrement destiné. Voir le Responsable des langues pour l'organisation et les modalités de cet enseignement.

Toute l'équipe pédagogique espère que ce guide facilitera votre information sur l'enseignement des langues étrangères à l'ENSCR. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question, directement ou par courrier électronique.

Bonne rentrée à tous.

Pierre BRIEND. Septembre 2009

ENSCR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE CHIMIE DE RENNES

AVENUE DU GENERAL LECLERC

35700 RENNES

France

**DEPARTEMENT DE LANGUES
ET RELATIONS INTERNATIONALES**

Tel : 02 23 23 80 42

Fax : 02 23 23 81 99